



Conseil de sécurité

Distr. générale
3 mai 2016
Français
Original : anglais

Lettres identiques datées du 28 avril 2016, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de la République arabe syrienne auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint des informations sur les attaques terroristes perpétrées contre de paisibles quartiers résidentiels d'Alep et d'autres villes.

Ces trois derniers jours, y compris à la date à laquelle je vous écris, des groupes terroristes armés ont attaqué indistinctement de paisibles quartiers résidentiels d'Alep et d'autres villes à l'aide d'une série de roquettes, d'obus de mortier et de bombes de gaz piégées (les « canons de l'enfer »), faisant au moins 16 morts et plus de 100 blessés, y compris des femmes et des enfants, à des degrés divers.

Le Gouvernement syrien rappelle que ces groupes terroristes comme le Front Nosra, l'Armée de l'islam, l'Armée libre, Ahrar el-Cham et d'autres groupes qui leur sont affiliés n'auraient pas survécu si ce n'était pour le vaste appui que continuent de leur fournir des pays comme la Turquie, l'Arabie saoudite ou le Qatar, sous forme de fonds, d'armes, de munitions et de renseignements, notamment en matière de logistique. Les attaques et pilonnages aveugles, dont le rythme s'est accéléré ces derniers jours sur ordre direct des régimes et des États qui parrainent et soutiennent le terrorisme, visent à faire échouer l'accord de cessation des hostilités et viennent confirmer dans le même temps les liens existant entre ceux que certains États se plaisent à qualifier de « groupes d'opposition modérée » et les groupes terroristes armés, notamment la « délégation de l'opposition » de Riyad, qui s'est retirée des pourparlers de Genève en vue de torpiller l'action menée pour parvenir à une issue pacifique à la crise en Syrie.

Le Gouvernement syrien a écrit maintes fois au Secrétaire général et au Conseil de sécurité au sujet des attaques aveugles perpétrées par les groupes terroristes armés contre de paisibles citoyens, quartiers résidentiels, villes et villages, qui n'ont étrangement suscité aucune réaction de la part du Secrétaire général et du Conseil de sécurité, pas même pour les condamner ou les déplorer. Le Gouvernement estime que lorsque le Secrétaire général et le Conseil de sécurité persistent à fermer les yeux sur les crimes et les actes de terrorisme commis par ces groupes tels que l'Armée de la conquête, l'Armée de l'islam et d'autres groupes terroristes, que certains États s'obstinent à qualifier « d'opposition armée



modérée », ils adressent des messages erronés à ces groupes qui continuent de perpétrer des actes de terrorisme et de mettre en péril la paix et la sécurité, non seulement en Syrie, mais dans le monde entier.

Le Gouvernement syrien demande une fois de plus au Conseil de sécurité et au Secrétaire général de condamner ces crimes terroristes qui visent délibérément des civils. Le Conseil doit prendre des mesures préventives et punitives contre les régimes et les États qui appuient et financent le terrorisme, en application de ses résolutions relatives à la lutte contre le terrorisme et au tarissement de ses sources de financement, notamment les résolutions [2170 \(2014\)](#), [2178 \(2014\)](#), [2199 \(2015\)](#) et [2253 \(2015\)](#).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Le Ministre conseiller,
Chargé d'affaires par intérim
(*Signé*) Mounzer **Mounzer**
